

Image not found or type unknown



rtt pour agent de maitrise

Par **Bob47**, le 11/12/2012 à 21:42

Bonjour

Je suis salarié dans un magasin de bricolage, avec un statut d'agent de maitrise, rémunéré au forfait sur une semaine de 40 heures (inscrit sur contrat).

Ai je droit aux RTT et si oui, combien de jours ?

Merci d'avance pour une prochaine réponse.

Par **P.M.**, le 11/12/2012 à 23:31

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez une réelle convention de forfait détaillée et par ailleurs s'il y a un Accord RTT de branche et/ou d'entreprise...